Le 5 novembre 2024

Procès-verbal de la 2e réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry tenue le 4 novembre 2024 à 18h45.

PRÉSENCES:

Mme Yasmina Akeb	parent
Mme Nassima Garsha	parent
Mme Souiba Ilham	parent
M. Mohamed Azizi	parent
Mme Fatma-Zohra Ouahchia	parent
Mme Amina Harraf	parent
M. Nasr Eddine Saih	parent
Mme Amélie Basick	enseignante

Mme Suzanne CapraroenseignanteMme Nathalie LagacéenseignanteMme Mireille VerniersoutienDounia Dahmaneélève

ABSENTS:

M. Dave Corcoran enseignant
Mme Christine Lemay professionnel
Mme Annie Pelletier enseignante

AUSSI PRÉSENT:

Mme Geneviève Dandurand directrice

Mme Anne-Marie Lalonde directrice adjointe

1. ACCUEIL

Madame Akeb souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, madame Akeb ouvre la séance à 18:54

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Akeb fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par monsieur Saih, appuyé par Nathalie Lagacé et résolu : **QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 octobre 2024

Il est proposé par monsieur Saih, appuyé par Nathalie Lagacé, et résolu : **QUE** le procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2024 soit adopté tel que déposé. (Annexe 1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 octobre 2024

Aucun suivi à faire

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

7. POINTS EN ADOPTION

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

Présentation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école par madame Anne-Marie Lalonde, directrice adjointe à la 3^e secondaire.

Il est proposé par Fatma-Zohra Ouahchia, secondé par Amina Harraf et résolu que le plan de lutte soit adopté tel que présenté.

8. Point en approbation

Sorties éducatives

43. Musée Pointe à Callière



- 44. Théâtre Sherlock Holmes
- 45. Oasis
- 46. Projet voyage à New York

Approuvé à l'unanimité

9. INFORMATION

9.1 MOT DU REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES et du représentant AESCSSPI

Dounia Dahmane se présente, son rôle sera de nous faire part des projets soumis par les élèves.

Une première rencontre de l'AESCSSPI aura lieu le mercredi 6 novembre à l'ESPAT, comme l'année dernière, les rencontres de l'AESCSSPI se tiendront dans les différentes écoles secondaires du CSS, la rencontre du mois de décembre se tiendra à notre école.

9.2 MOT D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M. Nassr Eddine Saih a été nommé président du comité de parents du CSSPI. Il précise que notre école n'a pas de représentant EHDAA. Monsieur Saih souhaite trouver un/e candidat/e.

9.3 MOT D'UN REPRÉSENTANT EHDAA

Nous n'avons pas de représentant à ce comité. La directrice propose une nouvelle sollicitation auprès des parents. Un courriel sera envoyé aux parents afin de les informer que notre école n'a pas de représentant et solliciter les parents qui ont un enfant avec des besoins particuliers à se joindre au comité.

9.4 MOT D'UN REPRÉSENTANT AESCSSPI

Dounia Dahmane occupe les deux fonctions, nous traiterons donc les 2 points ensemble dans les prochaines rencontres.

9.5 MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun représentant présent.

9.6 MOT DE LA DIRECTION

Règle de régie interne :

Madame Dandurand, la directrice, informe les membres qu'une rencontre avec la présidente a eu lieu, une petite modification a été effectuée concernant la covid 19 car cela n'était plus nécessaire de spécifier cette règle.

Projet éducatif :

Présentement le projet éducatif est complété mais il manque toujours les photos dans le document. Les travaux ont repris, les moyens sont mis en place.

Une analyse des moyens sera faite à chaque étape, nous vous reviendrons avec les résultats à la fin de l'étape lorsque nous aurons analysé et régulé les données.

Examen de français 5^e secondaire :

Les cours seront levés pour les élèves de 5^e secondaire le 19 novembre 2024, les élèves seront en examen le matin et pourront quitter par la suite.

1re rencontre de parents :

La rencontre aura lieu le 21 novembre durant toute la journée.

Les rencontres auront lieu sans rendez-vous de 9 :30 à 21 :00, avec une pause pour le dîner et le souper, les portes fermeront à 20 :30 pour que les rencontres se terminent au maximum à 21 :00.

10. CORRESPONDANCE

Lettre de la fédération des comités de parents remise à la présidente. Elle a également reçu une demande par courriel la sollicitant pour être représentante EHDAA, offre qu'elle a décliné par manque de temps.

11. DIVERS

12. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Fatma-Zohra Ouahchia et secondé par Mireille Vernier.

QUE l'assemblée soit levée à 20 :22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente
Yasmina Akeb

La directrice
Geneviève Dandurand